

# Appel du Conseil national de l'UFSE-CGT aux agent·es, fonctionnaires et contractuel·les, de la Fonction publique de l'État

MONTREUIL > 7 MARS 2024

**L'**UFSE-CGT, réunie en Conseil national, condamne les propos va-t'en guerre du président de la République sur la scène internationale et son vocabulaire militariste, centré sur la thématique du « réarmement », dans ses projets de politique intérieure.

Elle condamne tout autant la connivence entre la Macronie, la droite et l'extrême-droite qui se manifeste notamment par l'adoption de la loi dite « immigration » ou encore la remise en cause du droit du sol notamment à Mayotte.

**Internationaliste et pacifiste, l'UFSE-CGT réaffirme son combat et les valeurs de toute la CGT pour la paix et le désarmement dans le monde.**

S'agissant plus particulièrement de la situation à Gaza, elle exige un cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et déplacements forcés de la population, la fin des livraisons d'armes, la libération des otages et des prisonnières, la fin de l'occupation et de la colonisation des territoires palestiniens, une paix juste et durable, dans le respect du droit international et des résolutions des Nations unies.

C'est dans ce sens que l'UFSE-CGT appelle l'ensemble des personnels à manifester le samedi 9 mars prochain et à prendre part à toutes les manifestations à venir.

413 milliards de dépenses militaires sont alloués et sanctuarisés pour les 6 prochaines années. Dans le même temps le gouvernement ampute d'au moins 10 milliards le budget des services de l'État et annonce des coupes encore plus massives.

Des centaines de milliards sont attribuées aux entreprises sans contrepartie, les classes sociales les plus riches ne cessent de bénéficier d'exonérations et d'allègements d'impôts, les dividendes versés aux actionnaires explosent et pourtant le gouvernement annonce une année blanche pour la Fonction publique.

Cela signifie qu'il n'y aura pas d'augmentation de la valeur du point d'indice en 2024, qu'aucune mesure ne sera mise en œuvre ni au titre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ni pour la revalorisation des pensions et des retraites.

## Dans un tel contexte, l'UFSE-CGT revendique :

- Des mesures salariales de portée générale, tant pour les fonctionnaires que pour les non-titulaires ;
- La revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation et le rattrapage des pertes cumulées de pouvoir d'achat ;
- L'égalité salariale et professionnelle immédiate entre les femmes et les hommes ;
- Le déblocage des carrières et de leur déroulement par la refonte des grilles indiciaires ;
- La revalorisation des pensions de retraite dans la Fonction publique ;
- Pour répondre aux besoins des services, la création d'emplois de fonctionnaires et la titularisation des contractuel·les.

**Il ne saurait y avoir de trêve olympique. C'est pourquoi l'UFSE-CGT a appelé et appelle l'ensemble des agent·es, actif·es et retraité·es, fonctionnaires et non-titulaires à se mobiliser :**

→ **Le 8 mars** par la grève et dans les manifestations pour les droits des femmes ;

→ **Le 19 mars**, par la grève et dans les manifestations, à l'appel de l'ensemble des organisations de la Fonction publique, pour les salaires, l'égalité salariale et professionnelle, contre le projet de loi Fonction publique annoncé par le gouvernement ;

→ **Le 26 mars**, dans les manifestations, à l'appel de l'ensemble des organisations de retraité·es notamment pour la revalorisation des retraites et des pensions.

**L'UFSE-CGT appelle les personnels à participer largement aux assemblées générales qui seront organisées par les syndicats afin de débattre et de décider de la suite de la mobilisation.**